

## FORMULAIRE DIRECTIVE ADMINISTRATIVE 405

### RECRUTEMENT DU PERSONNEL CERTIFIÉ CRITÈRES D'EMBAUCHE

Les critères suivants sont souhaitables chez tous les membres du personnel certifié, afin d'assurer l'adhésion à la mission du Conseil scolaire et la qualité de l'éducation offerte.

#### 1. DIMENSION AFFECTIVE – BIENVEILLANCE & ENGAGEMENT:

- 1.1 S'aimer soi-même pour mieux accueillir et accompagner les élèves;
- 1.2 Manifester un amour sincère et un profond respect pour les jeunes, créant un environnement inclusif et bienveillant;
- 1.3 Être engagé(e) envers l'éducation et l'enseignement, prêt(e) à investir du temps et de l'énergie dans la réussite des élèves.

#### 2. LANGUE ET CULTURE FRANÇAISES :

- 2.1 Maîtriser parfaitement le français oral, pour favoriser la qualité de la communication;
- 2.2 Maîtriser le français écrit selon les exigences du poste, garantissant l'excellence dans les communications écrites;
- 2.3 vivre intensément la culture française:
  - 2.3.1 Dans la vie personnelle, en incarnant les valeurs francophones;
  - 2.3.2 Au niveau du vécu professionnel (dépendant des fonctions);
  - 2.3.3 Au niveau de son implication dans la communauté : être motivé à atteindre l'excellence au niveau 2.1, 2.2 et 2.3 est un facteur majeur dans l'application du critère;
  - 2.3.4 Posséder une appréciation particulière des valeurs de la langue et de la culture françaises;
  - 2.3.5 Démontrer un amour de la francophonie locale, provinciale, national et international.
- 2.4 Démontrer une connaissance et un respect des francophones en milieu minoritaire;
- 2.5 Être bilingue français-anglais (souhaitable);
- 2.6 Être conscient des éléments de son intégration en tant que minoritaire en milieu majoritaire (équilibré en tant que francophone en milieu majoritaire anglophone et pouvoir le verbaliser).

#### 3. ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'ÉCOLE FRANÇAISE :

- 3.1 Comprendre et accepter la raison d'être de l'école francophone;
- 3.2 Connaître et comprendre le milieu francophone minoritaire;
- 3.3 Promouvoir activement l'école française à l'intérieur de l'école et dans la communauté, incarnant l'engagement du Conseil scolaire.

#### **4. ÉTHIQUE ET ATTITUDES PROFESSIONNELLES :**

- 4.1 Pouvoir travailler en équipe;
- 4.2 Faire preuve de sens du consensus et d'ouverture d'esprit (Bienveillance);
- 4.3 Être prêt à porter sa part de responsabilité au sein de l'équipe par rapport à l'ensemble du projet éducatif;
- 4.4 Apprécier les forces de ses collègues de travail et les aider à améliorer les faiblesses démontrées.
- 4.5 Valoriser et intégrer les différences de tous les élèves, en assurant un accès équitable à l'éducation et un environnement sécurisant.

#### **5. LE PERSONNEL COMME MODÈLE DES ÉLÈVES**

Le Conseil scolaire est conscient que le personnel enseignant ainsi que les autres membres du personnel assument une grande responsabilité morale vis-à-vis les jeunes en acceptant une tâche au sein de l'école. Il incombe donc à chaque membre du personnel d'assumer cette responsabilité en étant conscient de l'impact des gestes, comportements et décisions qui peuvent affecter la vie de l'enfant à l'école. Cet article sera appliqué dans la tolérance et le respect des individus, et dans un esprit d'ouverture et d'accueil.

#### **CRITÈRES SPÉCIFIQUES AU PERSONNEL DES ÉCOLES CONFESSIIONNELLES CATHOLIQUES**

#### **6. VIE DE FOI CHRÉTIENNE ET VALEURS ÉVANGÉLIQUES :**

- 6.1 *Pouvoir décrire et se rallier à une pratique religieuse chrétienne (personnelle et communautaire);*
- 6.2 *Pouvoir verbaliser sous ouverture au cheminement spirituel dans la foi chrétienne (catholique);*
- 6.3 *Pouvoir affirmer une ouverture à la pratique religieuse en milieu scolaire (prières, célébrations, etc.);*
- 6.4 *être ouvert(e) à poursuivre le projet éducatif et l'enrichissement des relations humaines à base des valeurs évangéliques;*
- 6.5 *Être prêt(e) à se perfectionner pour enseigner les cours de religion (enseignants(tes) et les aides).*